

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015/78

ID : 033-243301264-20150701-2015_78-DE

OBJET : AIRE DE SEDANTARISATION SUR LA COMMUNE DE CASTRES-GIRONDE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 juin 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2015

La séance est ouverte

Le 1^{er} juillet 2015 de l'année deux mille quinze à 18 h 30 à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M. BOS
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	M. MAYEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Mme BURTIN DAUZAN	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mme EYL
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	E	Mme BOURROUSSE	Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

AIRE DE SEDENTARISATION SUR CASTRES-GIRONDE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et en particulier l'article 3-9;

Vu le PLU de Castres-Gironde prévoyant un zonage dont la vocation est d'accueillir une aire de sédentarisation des gens du voyage,

Vu la délibération portant sur l'acquisition du terrain cadastré sous le numéro 732 de la section B sur la commune de Castres-Gironde en date du 1^{er} juillet 2015,

Vu l'avis favorable de la Commission « Solidarités » du 03 juin 2015,

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Attendu que la communauté de communes est compétente pour réaliser les équipements dédiés à l'accueil des gens du voyage dans le cadre du schéma départemental,

Et qu'elle souhaite réaliser une aire de sédentarisation sur la commune de Castres-Gironde dont cette opération d'aménagement est prévue selon les conditions suivantes :

- acquisition foncière nécessaire à la création de l'aire de sédentarisation (soit 20 000 €),
- deux phases de travaux portant sur l'aménagement du terrain. La première phase portant sur les travaux de VRD (voiries, et raccordement aux différents réseaux, terrassement et implantations de plateformes) (249 527,00 HT) est prévue en septembre 2015 ; la deuxième concernant l'aménagement de l'habitat sera réalisée en suivant.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est indiqué ci-dessous :

Dépenses		Recettes		
Postes	Montant HT	Postes	Montant HT	%
Terrassements /voiries	65 427,00 €	Autofinancement	162 193,00 €	
Réseaux assainissement/eau	150 500,00 €	DETR	87 334,00 €	(35%)
Réseau électrique	33 600,00 €			
Total	249 527,00 €	Total	249 527,00 €	

La demande de subvention (DETR) porte sur la première tranche, soit sur un montant global de travaux de 249 527,00 € HT.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1. **Décide** d'autoriser le Président à effectuer une demande de subvention d'un montant de 87 334,00 € maximum auprès de la Préfecture, dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux, afin de réaliser la construction d'une aire de sédentarisation pour les Gens du Voyage sur la commune de Castres-Gironde,
2. **Autorise** le Président à signer dès à présent tout document afférent.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 1^{er} juillet 2015
Le Président
Christian TAMARELLE
Document signé électroniquement

